



HAL
open science

SMI - Savoirs et mondes indiens

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. SMI - Savoirs et mondes indiens. 2014, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031996

HAL Id: hceres-02031996

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031996>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Savoirs et Mondes Indiens

sous tutelle des établissements et
organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes



Mai 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Savoirs et Mondes Indiens

Acronyme de l'unité :

Label demandé : USR

N° actuel : 3330

Nom du directeur
(2012-2013) : M. Pierre GRARD

Nom du porteur de projet
(2014-2018) : M. Pierre GRARD

Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard CALAS, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Experts : M^{me} Marine CARRIN, Université Le Mirail Toulouse 2

M. Bernard CHARLERY DE LA MASSELIERE, Université Le Mirail Toulouse 2

M^{me} Christine CHOJNACKI, Université Jean Moulin Lyon 3

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Laurence TALAIRACH-VIELMAS

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Aude DEBARLE, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Pascal MARTY, Centre National de la Recherche Scientifique



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'USR 3330 a été créée en décembre 2009. L'IFP (Institut Français de Pondichéry) est situé à Pondichéry et le CSH (Centre de Sciences Humaines) à New Delhi.

Équipe de Direction

M. Pierre GRARD (directeur IFP (juin 2012-), directeur USR 3330 (2012-))

M. Basudeb CHAUDHURI (directeur CSH (2007-2013), directeur adjoint USR 3330 (2009-2013))

Nomenclature AERES

SHS2, SVE2, SHS5, SHS3, SHS6, SHS 1_1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	2	2	2
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	18	18	18
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	31	31	6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	14	15	15
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	23	23	
TOTAL N1 à N6	88	89	41
Taux de producteurs	46,00 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	35	
Thèses soutenues	10	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	7	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	4

2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CSH (Centre de Sciences Humaines) et l'IFP (Institut Français de Pondichéry) comptent comme unités de recherche de qualité sur l'Inde contemporaine (et parmi les meilleures unités de recherche mondiales sur l'Inde contemporaine).

Les recherches menées sur les thématiques de l'économie et de la politique contemporaines, comme sur les impacts de la croissance économique et démographique et des changements climatiques sur l'écologie, notamment forestière, figurent au rang des points forts des UMIFRE de l'USR 3330.

L'excellence de ces deux UMIFRE dans des secteurs porteurs de la compétition intellectuelle et scientifique, sur des thématiques au cœur des débats d'idées contemporains, en font des éléments essentiels du rayonnement scientifique et diplomatique de la France. Nul doute que la production de connaissances et la diplomatie d'influence de la France s'y trouvent toutes deux confortées.

En cela, les deux UMIFRE répondent parfaitement aux missions qui leur sont confiées par leurs deux tutelles. Elles exploitent ainsi le terrain qui leur est assigné comme un laboratoire des enjeux contemporains d'échelle mondiale.

La densité des partenariats avec les centres de recherche et de formation indiens de renommée mondiale montre l'intérêt de disposer de plateformes localisées au plus près. La qualité des recherches menées au CSH comme à l'IFP repose en partie sur la possibilité que l'existence de ces centres offre de nouer des partenariats de recherche avec des scientifiques indiens dont on connaît la qualité et les performances.

Au total, le CSH comme l'IFP jouissent d'un rayonnement incontestable mais le CSH est plus dynamique : la personnalité de son directeur, son ancienneté dans la fonction, ainsi que sa localisation dans la capitale indienne favorisent les partenariats et le dynamisme. En revanche, l'IFP occupe une position unique en Inde du Sud ; elle a su développer des recherches innovantes en matière de recherche urbaine, d'écologie, de géomatique et a su préserver ses acquis en anthropologie historique et juridique.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Cependant, le taux de producteurs est faible et des disparités importantes apparaissent entre les domaines de recherche.



Les travaux de l'IFP en indologie manquent de rayonnement et de perspective à cause de la pérennité de fonctionnements complexes -hérités de la mise en place de la discipline- et aujourd'hui en partie dépassés. Pour mettre en valeur l'intérêt de ce secteur, la méthodologie gagnerait à être renouvelée : il est notamment impératif de proposer des analyses scientifiques des textes anciens, qui seraient seules à même de prévenir des manipulations identitaires potentiellement dangereuses. La mise en contexte de cet héritage par rapport aux problématiques contemporaines de l'Inde serait un atout pour la recherche et la diplomatie françaises.

Par ailleurs, le comité d'experts a identifié un problème de gouvernance tant au sein du CSH qu'à l'IFP (problème de gouvernance que ces centres partagent avec d'autres UMIFRE), notamment dans la définition du périmètre scientifique et des axes/thèmes de recherche des deux centres. S'ils sont conscients que le passage à une recherche sur projet présente le désavantage de rendre instables les centres d'intérêt des chercheurs (en fonction des modes et des appels à projets), de rendre moins lisibles les priorités des centres et de fragiliser la constitution même des axes/thèmes, ils estiment pour autant que le Conseil scientifique du Pôle Asie devrait dessiner des lignes de recherche claires pour guider les recrutements.

Un rapprochement institutionnel réel, assis sur des projets communs en partenariat avec l'EFEO (École Française d'extrême-Orient), doit être encouragé. Pour ce faire, les directeurs ont besoin d'un minimum de visibilité à court terme sur les moyens financiers et humains qui leur sont alloués. En particulier, les recrutements de chercheurs doivent être fléchés, annoncés, transparents ; les budgets devraient également faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Par ailleurs, un effort de renouvellement des générations de chercheurs dans les domaines de l'histoire (anthropologie, indologie), de l'histoire voire de l'anthropologie devrait permettre à l'USR de conforter son rôle.

En définitive, c'est à une inversion des procédures et des priorités qu'en appelle le comité d'experts : plutôt que d'une recherche faite en fonction des individualités et des carrières, il faudrait procéder à des recrutements effectués en fonction de ces lignes directrices scientifiques clairement énoncées, à la suite d'un réel débat collégial mené en France et en Inde.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Les recherches menées au CSH comme à l'IFP se caractérisent par leur interdisciplinarité et leur focalisation sur les problèmes contemporains : la politique des zones économiques spéciales, les dynamiques urbaines, les transformations économiques et sociales du monde indien, les dynamiques contemporaines du religieux, l'écologie, l'indologie, la géomatique.

Ces recherches se caractérisent par l'ouverture de nouvelles problématiques, telles l'étude des pôles de compétence des petites et moyennes villes, l'histoire et la sociologie des groupes d'ingénieurs informatiques et l'étude de la représentation politique. Les dynamiques contemporaines du religieux comblent un manque dans une aire géographique parfois négligée (Sindh). Notons enfin que les problématiques de genre sont abordées de façon inattendue (conflits au Punjab et dans les camps maoïstes au Népal). Les sciences politiques contribuent à cette ouverture en se concentrant sur la question des filiations politiques : représentation des minorités et des castes... La cohérence et le dynamisme de ces recherches consacrées à des secteurs porteurs (économie, développement durable, structurations des élites) prennent aussi en compte la longue durée.

Ces dynamiques scientifiques confèrent un caractère d'excellence au CSH qui accueille également des doctorants au sein de ces programmes. Au CSH, ces travaux ont réussi à innover du point de vue de la méthodologie, comme le montrent les questionnaires visant à évaluer la vulnérabilité socio-économique des agriculteurs.

Le département des Sciences Sociales de l'IFP a pour vocation l'étude multidisciplinaire de la société indienne contemporaine dans sa diversité, ses inégalités et contradictions. Ces recherches en coopération avec le CSH en économie ont permis de débattre des modèles canoniques expliquant les croissances économiques et démographiques, les distributions spatiales (concentration, dispersion et inégalités) ou les disparités sociales et les localisations. Ces travaux concernent également les frontières de l'urbain et du rural, de l'illégal et du légal, du politique et des pratiques individuelles (médecine, habitat...). Elles contribuent au renouvellement de la réflexion sur le « travail pour dette » en relativisant les performances sociales du microcrédit institutionnel et en s'intéressant à l'histoire de la servitude pour dette dans l'Océan indien.

La prise en considération du point de vue comparatif renforce la pertinence du programme « dynamiques urbaines ». Les chercheurs du CSH ont su trouver des financements extérieurs qui leur ont permis d'ouvrir de nouveaux chantiers en impliquant des institutions françaises (université de Rouen, Institut Pasteur), des établissements scientifiques indiens (l'école d'économie de New Delhi, l'institut indien des sciences, l'université de Bangalore et l'Indian Council Social Sciences Research), et européens (MISS Sciences Po Paris, King India Institute à Londres), sans oublier des collaborations avec des programmes européens (NWO (Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek - Netherlands Organisation for Scientific Research, Pays-Bas), Deutsche Forschungsgemeinschaft (Allemagne), Economic and Social Research Council (Royaume-Uni)). Le CSH est également sollicité par des institutions prestigieuses, telles que l'UNESCO. Divers projets sont en phase avec les questions contemporaines : ainsi le projet économie et pauvreté, le projet sur la dengue et le projet suburbain.

Parmi les 18 ouvrages annoncés pour le CSH, 13 ont été écrits par des chercheurs associés au CSH et 5 par des chercheurs associés à des projets. On note également 8 directions d'ouvrages dont certaines effectuées par des chercheurs appartenant à d'autres unités de recherche mais ayant collaboré avec le CSH. Notons que la production correspond à 10 chercheurs(es) expatriés et 5 post-doctorants et doctorants indiens. Les contributions à des ouvrages comprennent 99 contributions effectuées par des chercheurs durant leur séjour au CSH. Ces publications (19) ont comme supports éditoriaux des ACL dont 2 non répertoriées. La répartition des publications par axes/thèmes est équilibrée mais y a peu de publications dans des grandes revues internationales.



L'IFP met à la disposition des projets une importante documentation et des bases de données collectées et structurées au fil des programmes. Elles incluent 52 articles ACL et 20 articles ACLN non répertoriés, 1 direction d'ouvrage, 14 chapitres d'ouvrage, des CD Rom et documents de travail. La production inclut également des communications à des colloques nationaux et internationaux. La production en anthropologie est de très bonne qualité scientifique, mais on peut souhaiter qu'il y ait davantage de publications dans des revues de rang A.

Le taux de production scientifique du Département Indologie de l'IFP est plus difficile à évaluer pour plusieurs raisons. Dans le trombinoscope du département d'indologie qui a été transmis figurent les noms de six chercheurs, de deux chercheurs assistants, d'un archiviste, de quatre chargés de catalogage de manuscrits et d'un photographe. Or, seules trois fiches au total apparaissent dans le dossier. A l'inverse, la production de membres qui ne sont pas recensés comme chercheurs dans le trombinoscope est prise en compte dans le bilan de l'unité. Par ailleurs, le relevé des publications pose un gros problème de lisibilité. En effet, si les publications de membres de l'unité sont comptées de façon tout à fait attendue, il est en revanche plus étrange que soient également incorporées à la liste non seulement toutes les publications des enseignants-chercheurs qui ont utilisé Pondichéry comme maison d'édition, mais aussi les publications ailleurs qu'à Pondichéry d'enseignants-chercheurs appartenant à d'autres unités de recherche. Au total, c'est donc entre un tiers et la moitié des publications qui devraient être décomptées pour l'indologie.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Les publications régulières du CSH dans les domaines de l'économie et de la politique participent du rayonnement de l'UMIFRE même si, comme l'a souligné un des membres lors de la visite, le fait qu'il y ait des équipes tournantes contribue à ce que cela ne se voie pas nécessairement. Le CSH fait état d'activités de collaboration avec diverses institutions françaises à Paris (sciences Pô), à Toulouse, à Marseille et à Bordeaux.

Les publications de l'IFP en écologie ont acquis une notoriété scientifique mondiale. Par ailleurs, les coopérations scientifiques de l'IFP dans ce domaine avec d'autres institutions scientifiques se déclinent autour des axes thématiques :

- santé, médecine et société en Asie du sud (tourisme médical ; innovations pharmaceutiques passées et actuelles (ANR PHARMASUD) ;
- alimentation et nutrition dans les contextes indiens ; pratiques de santé et gouvernance à l'ombre de l'État (Wellcome Trust, 2011-) ;
- dynamiques et politiques urbaines (e-Geopolis, mesurer l'urbanisation du Monde (ANR Corpus, 2008-2010) ;
- Chance2Sustain : La croissance urbaine et le challenge de la durabilité (7^{ème} PCRD, 2010-2014) ;
- l'urbanisation subalterne en Inde (ANR Suds II & SUBURBIN, 2011-2013) ;
- Puducherry Participatory Urban Assets Planning (Ford Foundation NY, Global Urban Research Centre & University of Manchester, 2011) ;
- économie, finance, dette, travail et mobilité (projet financé par l'ANR et soutenu par la CDC et l'AFD (Agence Française de Développement)).

L'IFP occupe depuis longtemps une position prestigieuse dans les études de la santé et de la médecine en Inde, à l'intersection de l'histoire, de l'anthropologie, de l'indologie et de l'écologie. Cette orientation a été poursuivie avec la mise en place de nouveaux objets telle la gestion de l'eau et l'essor de la culture des plantes médicinales.

Les collaborations sont nombreuses : Université d'Heidelberg, 2008-2010, CERMES (Centre de Recherches Médicales et Sanitaires); UMR 201 (université Paris I Panthéon Sorbonne ; IRD (Institut de Recherche pour le Développement) ; INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) ; Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes ; Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement ; Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (Madagascar) ; Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social en Occidente (Mexico).



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le nombre de partenariats ou collaborations avec des institutions indiennes qui est invoqué dans le dossier témoigne de la forte inscription de l'USR en Inde.

Par ailleurs, des initiatives, telles que le séminaire mensuel du CSH (depuis février 2010) sur les questions urbaines, en partenariat avec le Center for Policy Research de Delhi, sont une autre illustration de l'ancrage de l'unité de recherche en Inde.

Cependant, le dossier n'a pas fourni suffisamment de détails au comité d'experts pour juger de l'interaction de l'USR avec l'environnement social, économique et culturel.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le partenariat entre l'IFP et le CSH est réel et actif, comme en témoigne la présence à New Delhi des deux directeurs lors de la visite. Contrairement à d'autres situations où « l'USRisation » mutualisante voulue par le CNRS est beaucoup plus discutable, dans le monde indien ce partenariat actif lui donne pleinement sens. En effet, il dépasse le seul partage de la ligne budgétaire CNRS (15 % de la dotation globale des UMIFRE). Scientifiquement, il s'est constitué autour de deux projets ANR (Shiva, SUBURBIN - Subaltern Urbanisation in India) et l'hébergement d'une partie d'un projet européen (7^{ème} PCRDT - Programme Cadre de Recherche et développement technologique, Chance2Sustain), ainsi que le projet NOPOOR (Enhancing Knowledge for Renewed Policies against Poverty) géré par le CNRS.

Les deux centres fonctionnent sur des acquis importants qui dessinent un vaste paysage scientifique. C'est la valorisation de ces acquis qui sert de principale stratégie scientifique. Cependant, entre axes/thèmes de recherche, thématiques transversales, domaine des équipes, recherche individuelle, programmes ou projets de recherche collectifs, grands ensembles de recherche, orientations de recherche, pistes thématiques, etc., le dossier donne l'image d'une juxtaposition d'initiatives et d'une assez grande confusion dans la structuration de la recherche, en particulier au CSH. Des objectifs sont affichés mais il faudrait leur donner un contenu précis : annoncer des recherches transversales qui apportent un regard nouveau et élargissent le champ ou encore parler de thématiques innovantes, de tournant thématique ou d'inflexions, ne dit rien sur les procédures concrètes mises en place pour apporter de la cohérence dans la politique scientifique et faire émerger de nouveaux thèmes et programmes innovants. Ceux-ci devraient relever d'une analyse préalable des grands défis de l'Inde contemporaine - qui manque dans le dossier - et d'un positionnement des deux UMIFRE plus clair et mieux justifié dans le paysage des sciences sociales en Inde.

Si à l'IFP les départements sont en apparence bien identifiés, au CSH les équipes en charge des programmes ou projets sont à géométrie variable, dépendantes des financements sur projet, avec une visibilité réduite. Des équipes se composent de deux ou trois chercheurs, elles sont parfois dirigées par des chercheurs externes à l'UMIFRE ou elles se définissent en fonction des partenariats construits en réponse à des appels à projets, des équipes différentes traitent de thématiques proches comme sur les études urbaines par exemple ; d'où une grande hétérogénéité. Le comité d'experts a bien conscience que ce problème est lié au caractère des UMIFRE ; cependant, rien n'est écrit sur le fonctionnement et le renouvellement des équipes, la prise de décision ou leur pilotage, etc.

Il est écrit que l'USR 3330, qui regroupe les deux UMIFRE, est *un levier majeur qui permet le développement de programmes en commun*. Là aussi, si des partenariats *ad hoc* apparaissent bien rien n'est dit sur les procédures concrètes mises en œuvre pour atteindre cet objectif, ni sur le fonctionnement de l'unité (mutualisation, représentation des personnels, prise de décisions, etc.).

Enfin, à l'IFP, il semble que la direction s'investisse de manière privilégiée voire exclusive sur un des axes/thèmes - certes essentiel et mondialement reconnu - de l'activité mais délaisse quelque peu le cadrage et l'animation d'ensemble. L'activité de direction passe souvent devant les préoccupations de recherche fussent-elles innovantes, pilotes, etc.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Il y a dans le dossier très peu d'éléments explicites sur la formation par la recherche.

Au CSH, la question est évoquée cinq fois sous la forme soit d'une indication générale d'encadrements de doctorants (*affiliés, associés, boursiers*, il faudrait indiquer ce que recouvrent ces différents statuts) ou de listes de doctorants impliqués dans tel ou tel programme. Un séminaire est signalé sans que le public en soit précisé. A l'IFP, dans le dossier, il n'y a aucune mention sur la façon dont sont intégrés les doctorants ni sur des formations qui leur seraient proposées. Si les deux UMIFRE ont une forte attractivité pour de jeunes chercheurs, le dossier présenté néglige cet aspect de l'évaluation. Le rôle essentiel des UMIFRE dans ce secteur stratégique demanderait à ce que les directeurs s'emploient à le valoriser.

Lors de la « visite », l'entretien avec deux jeunes doctorantes du CSH a confirmé l'importance du rôle de plate-forme d'accueil que jouent les UMIFRE Mondes indiens. Ce rôle est absolument essentiel pour la recherche française aujourd'hui en termes de production de connaissance mais aussi de reproduction de la force de recherche sur le court-moyen terme. Le comité d'experts insiste sur le fait que la formation à la recherche est l'élément essentiel de la bonne santé intellectuelle et scientifique des disciplines et des UMIFRE. En effet, en retour de leur accueil et des services qu'ils offrent aux jeunes, ces centres profitent de l'enthousiasme et du regard innovant des jeunes doctorants, souvent très friands des derniers développements théoriques et méthodologiques. La mise sur pied d'une co-direction de thèse est un premier témoin de cet échange fécond à encourager.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet du CSH, prenant en compte le renouvellement des effectifs, propose de poursuivre son implication dans les projets NOPOOR concernant les nouvelles stratégies contre la pauvreté, les recherches sur le monde rural indien ainsi que les enquêtes épidémiologiques. Ce programme devrait resserrer les coopérations avec l'IFP autour des thématiques de l'environnement et le développement urbain et la santé. Le CSH poursuivra ses analyses de la politique en Inde en collaborant à divers projets internationaux. Les dynamiques transnationales entre l'Inde, l'Asie Centrale, l'Iran, la Turquie, l'Afrique seront approfondies. D'autres projets sont en cours à l'IFP notamment la consommation alimentaire et son évolution dans les classes moyennes.

En revanche, le programme de l'IFP est moins équilibré, témoignant sans doute d'un investissement dissymétrique de ses personnels. En effet, si l'écologie reste toujours un domaine d'excellence à l'Institut, l'anthropologie (en dehors du programme juridique concernant le foncier) est fragmentaire et réduite à l'étude du monde rural tamoul. Certes, la palette de travaux sur le foncier renforce l'expertise de l'IFP en matière de constitution et de bases de données. Il serait néanmoins intéressant d'avoir un autre lieu d'observation anthropologique dans les années à venir.

En l'absence d'un bilan circonstancié pour le domaine de l'indologie, il est difficile de dégager une évolution du projet ou de la stratégie scientifique. Dans le projet scientifique succinct qui est annoncé, on note toutefois plusieurs inconvénients : ainsi une division artificielle dans les analyses de la langue et littérature sanskrites (thème 1), une séparation non fondée dans le thème « histoire des religions » entre d'une part, histoire du Śaivasiddhānta (2) et d'autre part histoire du même Śaivasiddhānta au Tamil Nadu.



4 ● Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Mardi 14 mai 2013 à 8h

Fin : Mardi 14 mai 2013 à 12h30

Lieu de la visite : Visite par visio-conférence

Institution : AERES

Adresse : 20 rue Vivienne, 75002 PARIS

Deuxième site éventuel : Bureau Ubifrance de New Delhi

Institution : Ambassade de France

Adresse : 2/50E Shantipath - Chanakyapuri, New Delhi 110 021 - India

Déroulement ou programme de visite :

Le comité d'experts s'est réuni à huis clos avant la séance de présentation et les entretiens avec les membres des deux unités de recherche, réunis à New Delhi (à l'Ambassade de France, puis au CSH suite à des problèmes de transmission). Ceux-ci ont été suivis d'un entretien avec deux doctorantes de l'USR. Le comité d'experts a ensuite entendu et dialogué avec les représentants du CNRS et du MAEE avant de se réunir à huis clos en fin de matinée.



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

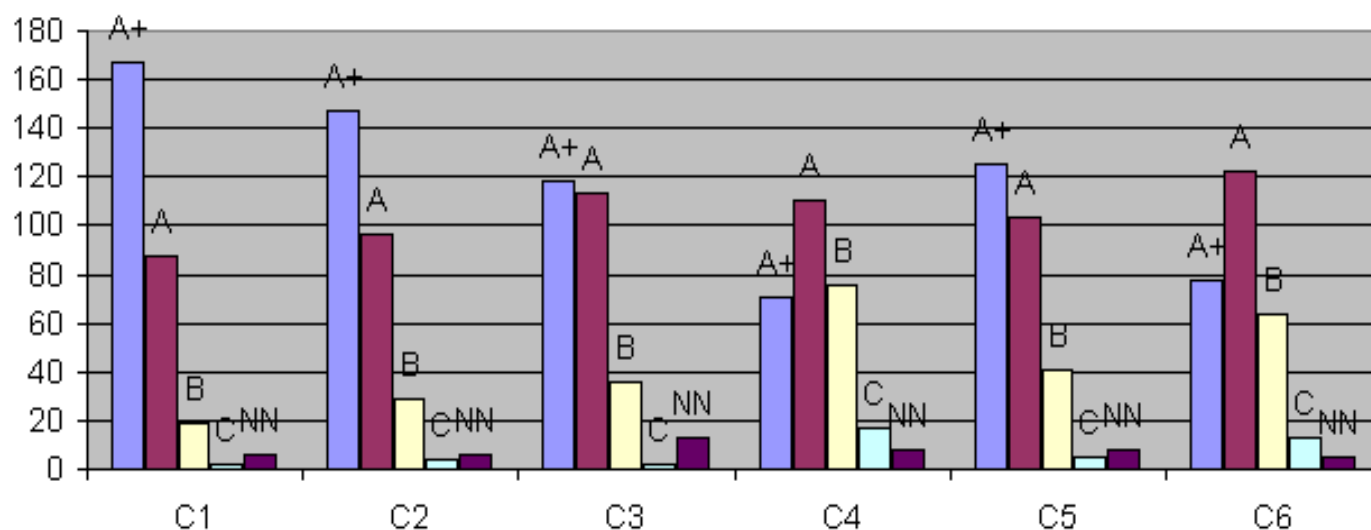
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 ● Observations générales des tutelles

Le porteur de projet de l'unité n'a pas souhaité apporter d'observations.